

Nsereko, Daniel David Ntanda (Ouganda)

[Original : anglais]

Note verbale

L'Ambassade de la République d'Ouganda et la Mission permanente de la République de l'Ouganda auprès du Benelux et de l'Union européenne présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale, et a l'honneur, se référant à la note de la lettre réf. ICC-ASP/14/SP/06 en date du 13 mars 2015, d'informer le Secrétariat que le Gouvernement ougandais présente la candidature de M. Daniel David Ntanda Nsereko à l'élection de membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures, qui se tiendra à l'occasion de la quatorzième session de l'Assemblée des États Parties, du 18 au 26 novembre 2012.

M. Nsereko, qui est actuellement membre de la Commission consultative, est reconnu pour son expérience en tant que juge et connu pour sa remarquable contribution à l'enseignement du droit international, du droit pénal, du droit pénal international, du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme, ainsi que pour ses compétences en tant que juge et substitut du Procureur. Nous faisons tenir ci-joint son curriculum vitae, la description de ses qualifications ainsi que d'autres documents à l'appui de sa candidature.

[...]
